



15

Entreprises pour la biodiversité à Genève!

FONDATION
Nature & Economie



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

POST TENEBRAS LUX

EDITORIAL

Le canton de Genève et ses alentours sont dotés de paysages riches, reflets de la biodiversité et cela malgré un territoire exigu soumis à de fortes pressions.

Le cadre naturel exceptionnel dont nous bénéficions participe indéniablement à l'attrait dont jouit notre région auprès des visiteurs de passage comme des entreprises qui choisissent de s'y installer. Souvent assimilée à la partie rurale de notre territoire, la nature est rarement associée aux zones construites. Pourtant, à Genève, «la plus petite des grandes villes», «Nature» et «Ville» ne sont pas deux univers qui s'opposent. La biodiversité des recoins citadins rivalise même avec celle de certains paysages cultivés qui l'entourent.

Ainsi, la palette des composantes naturelles dans les espaces verts de la zone urbanisée du canton de Genève est variée et contrastée: grands parcs des rives du lac ou squares arborisés de quartier, friches industrielles, jardins à l'ancienne ou contemporains, cordons boisés, talus de route...

Nombre de ces espaces sont toutefois menacés par des pratiques d'entretien intensives et un zèle inutile visant le «propre en ordre».

L'État de Genève, soucieux de préserver un patrimoine naturel de grande valeur sur l'ensemble du territoire sans exception, entend développer une politique de «Nature en Ville» qui s'inscrit dans une perspective de développement durable. Cette politique vise à maintenir ou à accroître, aussi dans les zones à forte activité humaine, un réseau de surfaces refuges pour la biodiversité, par une gestion extensive des espaces verts et par un aménagement de structures naturelles de qualité. Ces surfaces vertes, qu'il s'agisse de toitures végétalisées, de plantations d'arbres et de buissons indigènes ou de parties de jardin entretenues moins intensivement sont autant de «passerelles naturelles» rendant les zones urbanisées plus accessibles aux plantes et à la faune locale. Les actions soutenues ou menées par l'État touchent des sites tant privés que publics, tels que les espaces verts en propriété communale ou cantonale, les abords des entreprises localisées dans des zones industrielles et artisanales (ZIA), ainsi que les jardins privés.

La collaboration avec la Fondation Nature & Économie s'inscrit dans cette démarche. Elle a pour objectif de sensibiliser les entreprises genevoises et les inciter à participer à cette initiative collective en rendant leurs espaces extérieurs plus favorables à la nature. Car même s'ils sont situés dans des zones en apparence peu propices à la faune et la flore, ils offrent néanmoins un potentiel particulièrement élevé pour la biodiversité en ville.

Le but est également social et économique. En requalifiant des zones existantes pour mieux les intégrer dans le paysage et les rendre plus propices à la vie, les coûts d'entretien et d'exploitation sont souvent diminués.

Ainsi, une meilleure organisation spatiale sur le site, un entretien plus extensif des espaces, un choix judicieux d'espèces indigènes utiles à la faune locale, ainsi que la réservation de surfaces perméables pour l'infiltration de l'eau sont les principaux critères pris en compte.

Ce numéro spécial édité par la Fondation Nature & Économie en collaboration avec l'Etat de Genève présente les entreprises certifiées, leur champ d'activité, leur situation territoriale et les raisons de leur engagement.

J'espère que ces exemples encourageants inciteront de nombreuses entreprises à venir renforcer le réseau des sites certifiés, en se lançant à leur tour dans des aménagements extérieurs favorables autant à celles et ceux qui les fréquentent qu'à la faune et à la flore du territoire genevois!

Éditeurs

République et canton de Genève,
Direction générale nature et paysage
(DGNP) et Fondation Nature & Économie

Graphisme

François Dulex - Oficina, Montreux

Mise en page

Nicole Graber - Hintermann & Weber SA
François Dulex - Oficina, Montreux

Impression

I-Press, Montreux

Montreux, octobre 2009

Contacts

DGNP
7, rue des Battoirs
1205 Genève
Tél. 022 388 55 40 - Fax 022 388 55 20
www.ge.ch/nature

Fondation Nature & Économie
c/o Hintermann & Weber SA
9b, rue de l'Église-Catholique
1820 Montreux 2
Tél. 021 963 64 48 - Fax 021 963 65 74
www.natureeteconomie.ch
stuber@hintermannweber.ch

Couverture

Ophrys abeille,
photo: Alain Stuber

Remerciements

Les éditeurs adressent leurs
remerciements aux auteurs au sein des
entreprises, institutions et organisations
présentées, ainsi qu'à l'État de Genève,
en particulier Bertrand Von Arx, Christina
Meissner et Alicia Tanner.

Crédits photographiques

p 21 - Heidi Muller
p 24 - Laurent de Senarclens
p 25 - Laurent de Senarclens
p 29 - Michel Vauthey
p 30 - Wendy Strahm
p 34 - Laurent de Senarclens
p 35 - Fabrice Piraud

Imprimé sur papier Rebello Recycling



M. Robert Cramer,
Conseiller d'État en charge
du département du territoire

LE CERTIFICAT DE QUALITÉ NATURE ET ÉCONOMIE

Aménagements extérieurs et environnement: opportunités pour les entreprises

Les entreprises, institutions ou organisations privées n'utilisent souvent qu'une partie de leur parcelle pour leurs activités. Le solde est alors aménagé et entretenu en pelouses et plates-bandes, même dans des secteurs dépourvus de fonction d'accueil des visiteurs et des clients. Les charges d'aménagement et d'entretien sont inutilement élevées. Dans bien des cas, une partie au moins des terrains extérieurs pourrait être entretenue de manière plus simple et plus naturelle, pour des coûts réduits et au profit de l'environnement.

Les économies réalisées sont multiples: moins d'eau pour l'arrosage, moins de déchets verts à éliminer, moins d'énergie à consommer, moins de produits phytosanitaires, moins d'émissions de CO₂, etc.

La nature est immédiatement au rendez-vous: en quelques mois, un gazon stérile reprendra vie, avec des fleurs, des papillons et des oiseaux, même en milieu urbain, pour le plaisir des collaborateurs de l'entreprise, des visiteurs ou des habitants du quartier.

Certification Nature & Économie: un label de qualité

Les entreprises qui appliquent une telle démarche peuvent obtenir un label de qualité, selon un processus de certification très simple, mis en place par la Fondation Nature & Économie. Plus de 300 entreprises ont déjà obtenu le label en Suisse, depuis la petite entreprise de quelques employés à des multinationales comme Hoffman-La Roche ou Crédit Suisse.

Une démarche ouverte à tous les domaines d'activité

Les entreprises et institutions certifiées à Genève et présentées dans cette brochure sont également des plus diverses et concernent la plupart des domaines d'activité. Cela va de l'extraction de matériaux, à la santé, en passant par la chimie, la formation, l'approvisionnement en eau et énergie, la joaillerie et jusqu'aux petites et grandes

organisations internationales. En d'autres termes, chacun peut, à sa manière et dans son domaine, participer à une telle démarche en faveur de l'environnement.

La Fondation Nature & Économie

La Fondation « Nature & Économie » a été lancée en 1997 conjointement par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), l'Association suisse de l'industrie des graviers et du béton (ASGB) et l'Association suisse de l'industrie gazière (ASIG), afin de promouvoir des aménagements plus naturels des sites d'activités et de favoriser la biodiversité et l'environnement en milieu construit.

Le bureau romand se trouve à Montreux.

Critères de certification

La démarche et les critères de certification sont simples. L'entreprise ou l'institution intéressée par l'obtention du label de qualité remplit un formulaire dans lequel sont consignées les informations sur les aménagements extérieurs (surfaces, types de milieux et d'entretien) et fournit un plan et une documentation photographique. Les données sont contrôlées sur site par le bureau de la Fondation, puis, si les qualités minimales requises sont remplies, le conseil de Fondation délivre le certificat.

Les critères sont les suivants: au moins 30% des terrains entourant les bâtiments sont aménagés et entretenus de façon naturelle (toits plats et revêtements perméables compris). Cela signifie notamment que la végétation doit être indigène, que les biocides et les engrais sont proscrits et que les prairies sont fauchées au maximum deux fois par an.

Les milieux comptant pour les 30 % sont variés: talus maigres, prairies fleuries, friche, haies, bosquets, toitures et façades végétalisées, ruisseau, étang, zone humide, verger, mur en pierres sèches, etc.

*Alain Stuber,
Fondation Nature & Économie*

GENÈVE S'ENGAGE!

Les études menées sur la biodiversité en ville mettent en évidence une grande richesse qu'il convient de préserver. De nombreuses espèces végétales trouvent des habitats en milieu urbain. À titre d'exemple, les 16 km² correspondant à la Ville de Genève (5% de la superficie cantonale) abritent environ 700 espèces de plantes vasculaires. Elles représentent 54% de la flore totale du canton, dont près de 23% d'espèces menacées par l'intensification de l'urbanisation, ainsi que par un entretien inadéquat de leur espace de vie.

L'État de Genève, conscient qu'il s'agit d'un patrimoine naturel de grande valeur complémentaire à celui que l'on trouve dans l'espace rural, a entrepris diverses démarches, visant à favoriser la biodiversité sur l'ensemble du territoire urbanisé du canton. La présente plaquette illustre l'une d'entre elles, soit la labellisation des entreprises. La publication présente les avantages d'une vision d'ensemble du territoire urbain et précise les spécificités de chaque entreprise certifiée.

Cette démarche a débuté en 2008, lorsque la Fondation Nature & Économie et le canton de Genève se sont associés pour inviter les entreprises genevoises à s'engager activement dans le processus de labellisation. L'objectif était de créer dans les zones à forte activité humaine, un réseau de surfaces vertes (toitures végétalisées, prairies fleuries, haies vives, alignement d'arbres, etc.). Soit autant de refuges et de «passerelles naturelles» à travers et par-dessus les zones urbanisées pour des plantes et des animaux, de plus

en plus isolés par des barrières infranchissables comme les routes et les clôtures. Pour cela, il s'agissait d'augmenter significativement le nombre d'endroits favorables, donc d'entreprises certifiées.

Ce projet collectif a obtenu le soutien de la Chambre de commerce et de l'industrie du canton de Genève (CCIG). Grâce à cette dernière, l'information a pu être relayée auprès des entreprises et les premiers contacts ont été pris. Ainsi, 15 premières entreprises se sont lancées dans cette reconversion, profitant au passage de l'appui et des conseils prodigués par la Fondation lors du processus de certification. Gravières, sites militaires ou industriels, organisations internationales, entreprises commerciales ou familiales, les branches d'activité couvrent une belle palette et les sites se répartissent sur l'ensemble du territoire cantonal.

Pourquoi pas vous?

Le projet n'en est cependant qu'à ses débuts; beaucoup de sites potentiels méritent de venir s'ajouter à cette première liste de lieux favorables à la biodiversité. Nous espérons que les témoignages que vous découvrirez, attiseront votre curiosité et vous convaincront de l'intérêt de cette démarche de certification, positive autant pour votre entreprise et vos employés que pour la nature!

Bertrand Von Arx, Département du territoire, République et Canton de Genève

Concilier les intérêts de l'environnement et de l'économie

La Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) est une association de droit privé qui regroupe quelque 2000 entreprises membres.

Dans le but de faciliter l'entreprise et de promouvoir l'économie genevoise, la CCIG s'est donné quatre missions: fournir des services et des produits aux entreprises, promouvoir ses membres par la mise en relation d'affaires, améliorer les conditions cadre ayant trait à l'économie et informer et documenter ses membres.

C'est dans le cadre de ces deux dernières missions que la CCIG s'est intéressée à la démarche initiée par la Fondation Nature & Économie, qui allie intelligemment écologie et économie. La Chambre a

d'ailleurs reçu en février 2008 les responsables du projet associant la Fondation Nature & Économie et l'État de Genève au sein de sa Commission énergie dont le but est de permettre à la Direction de la CCIG d'appréhender les thèmes énergétiques et environnementaux.

Malgré une certaine réserve face à la multiplication des labels, la Commission énergie et environnement a relevé que la démarche de certification Nature & Économie permettait d'expliquer et d'argumenter auprès des différents publics un passage du «tout entretenu» au «plus naturel» des alentours de l'entreprise.

Le label peut aussi s'avérer source de motivation pour les collaborateurs fiers de pouvoir mettre en exergue la responsabilité sociale dont fait preuve leur entreprise.

À la suite de cette rencontre, la CCIG avait publié à ce sujet un dossier dans son mensuel CCIGinfo destiné à ses différentes parties prenantes.

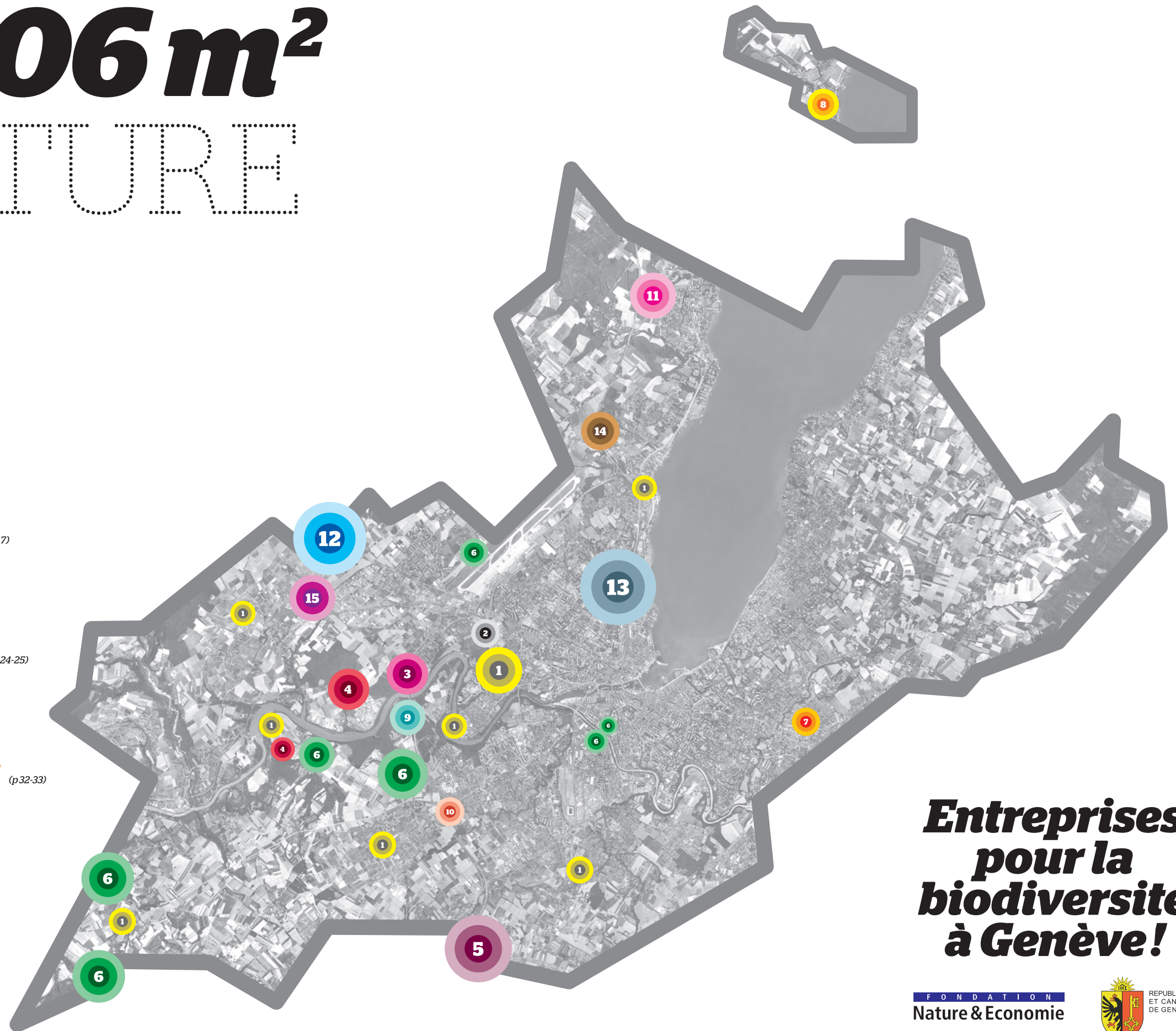
La CCIG se réjouit donc que plusieurs de ses membres se soient engagés dans cette démarche responsable qui permet à l'entreprise de contribuer au réseau de biodiversité régional, qui a également un impact positif sur la consommation d'eau et les frais d'entretien. Comme quoi l'écologie peut aussi être au service de l'économie!

Nathalie Hardyn, Chambre de commerce, de l'industrie et des services de Genève

1'311'406 m²

DE NATURE

1. SIG **138'988 m²** (p 6-7)
2. SAPPRO **2700 m²** (p 8-9)
3. GIVAUDAN **66'350 m²** (p 10-11)
4. SCRASA **27'000 m²** (p 12-13)
5. BARDOGRAVES **42'440 m²** (p 14-15)
6. SITES MILITAIRES **459'750 m²** (p 16-17)
7. CONVIVE **815 m²** (p 18-19)
8. LUDWIG MULLER **1'758 m²** (p 20-21)
9. AIGUES-VERTES **18'288 m²** (p 22-23)
10. ECOLE RUDOLF STEINER **3'655 m²** (p 24-25)
11. ECOGIA **55'070 m²** (p 26-27)
12. CERN **137'413 m²** (p 28-29)
13. ONU **267'206 m²** (p 30-31)
14. MANDAT INTERNATIONAL **3'232 m²** (p 32-33)
15. JACQUET **86'750 m²** (p 34-35)



**Entreprises
pour la
biodiversité
à Genève!**

FONDATION
Nature & Economie





SIG, PRECURSEUR

SIG est responsable à Genève de la distribution des eaux potables, de l'assainissement des eaux usées, des énergies (électricité, gaz et chauffage à distance), du traitement des déchets et des télécommunications. Son engagement au service de la collectivité s'insère dans un contexte régional et dans le respect des générations futures.

Le premier certificat du canton

Pour l'entreprise SIG, l'environnement ne représente pas seulement un domaine d'activité important, c'est également un des piliers de sa politique de développement durable.

Après avoir réalisé un réaménagement écologique des espaces extérieurs du site du Lignon en 2005, avec l'obtention du premier label Nature & Économie du canton, SIG a lancé avec le soutien de la Fondation Nature & Économie, le projet «biodiversité». Ce projet vise à exploiter les potentiels biologiques et à optimiser les travaux d'entretien sur les parcelles SIG.

Cette opération, appelée à se poursuivre en 2010, a abouti à la certification de cinq sites du pôle de l'eau potable en décembre 2007, à savoir les réservoirs de Bernex, du Cannelet et de Saconnex d'Arve, le nouveau réservoir de

Chouilly et la station de pompage du Vengeron, ainsi qu'à la certification en 2009, de la STEP (station d'épuration) d'Aïre, de l'usine des Cheneviers et bientôt de la nouvelle STEP de Bois de Bay.

Maillage naturel

Qu'il s'agisse de stations de pompage, de réservoirs, de postes de décompression pour le gaz, de stations transformatrices ou encore de stations d'épuration des eaux, ce sont autant de parcelles réparties sur tout le territoire genevois et susceptibles de constituer un maillage de milieux de qualité (prairies maigres, prairies fleuries, talus, haies indigènes, surfaces arborisées) qui viennent s'ajouter au réseau écologique naturel.

Surfaces proches de l'état naturel:

Le Lignon: - 41'260 m²

Pôle Eau (5 sites): - 22'402 m²

Step d'Aïre: - 57'244 m²

Usine des Cheneviers: - 18'082 m²

SIG, le précurseur

SIG s'est engagé dès 2006 sur la voie de l'écologie industrielle par le biais d'un projet ambitieux: adapter l'aménagement et l'entretien de son centre administratif du Lignon. L'ensemble des surfaces engazonnées et auparavant entretenues de façon intensive ont été remplacées par des prairies fleuries et des prairies sèches.

Les réactions des collaboratrices et collaborateurs SIG ont tout d'abord été diverses. Les travaux de la première année de réalisation ont vu l'intervention de machines et de produits dont l'image contrastait a priori avec la vocation écologique du projet. D'autre part, durant la première année, les surfaces autrefois entretenues avec soin avaient laissé place à des friches encore pionnières et peu esthétiques.

En revanche, après quelques années, le personnel s'est attaché à ces nouveaux aménagements. Au printemps, la prairie

fleurie procure toute une gamme de nuances qui a achevé de convaincre les plus réticents. Sur l'initiative d'un collaborateur ornithologue amateur, un nichoir a été installé sur une cheminée culminant à plus de 40 mètres. Elle est aujourd'hui colonisée tour à tour par le Faucon pèlerin et le Faucon crécerelle.

Enfin, les nouveaux aménagements font économiser environ 30'000 m³ d'eau d'arrosage par an, ce qui allège considérablement le bilan écologique de notre site, qui se veut exemplaire en matière de consommations diverses.

SIG a depuis obtenu la certification de la Fondation Nature & Économie pour 5 autres sites et s'apprête à déposer 3 nouveaux dossiers.

Gilles Garazi
Ingénieur environnement

www.sig.ch





SAPPRO, TÊTE DE PONT D'UNE FUTURE VOIE VERTE

Le site Sapro du terminal pétrolier de Vernier se situe en plein cœur d'une zone industrielle, à Vernier, sur une parcelle de 4388 m². Créée en 1968, Sapro exploite depuis 1972 un pipeline d'une longueur de 12'000m et trois réseaux de distribution, dont le Terminal de Vernier, à proximité des cinq dépôts pétroliers (BP 1 et 2, Sogep 1 et 2 et Sasma).

Entre le raffinage, la production et la distribution, les produits pétroliers doivent être transportés. C'est cette phase délicate que la société Sapro assume sur le territoire genevois. Bon an mal an, ce sont près d'un million de mètres cubes qui transitent dans les tuyaux de la Sapro, depuis Saint-Julien-en-Genevois (France) jusqu'au terminal de Vernier. Ce pipeline alimente ainsi la région genevoise de produits pétroliers raffinés tels que le kérosène pour l'aéroport International de Genève, les huiles de chauffage pour nos habitations et les essences pour les automobiles.

Orchidées et lézards entre les tuyaux

Situé dans la zone industrielle de Vernier, à proximité d'une route à grand trafic, dans un environnement a priori peu favorable, le site Sapro recèle pourtant des milieux intéressants et diversifiés: les gabions offrent à la vipère aspic et aux lézards des murailles un refuge de qualité, une toiture végétalisée spontanée contribue à la biodiversité du site, l'entretien extensif d'une prairie maigre a permis l'apparition d'orchidées, la présence d'un petit étang attire des libellules.

Du fait de sa situation jouxtant le Bois de la Grille (pinède et prairies abritant une flore relativement rare sur Genève) et proche du Rhône, ce site contribue à renforcer le réseau de milieux de qualité des rives du Rhône, corridor écologique de première importance pour le canton.

Surfaces proches de l'état naturel: - 2700 m²

Mais quelle idée de labéliser un site pétrolier?

Cette démarche est née de notre politique environnementale ISO 14000, certifiée dès l'an 2000 et qui constituait à l'époque le premier pipeline au monde à recevoir cette accréditation.

Cette démarche nous a également encouragés à réfléchir à la prise en compte des aspects naturels du site et des 12 km de pipeline à travers la campagne genevoise: création d'un petit étang afin de récupérer les eaux de pluie, abolition des désherbants et des engrais chimiques, actions qui ont eu pour résultat l'apparition d'une faune et d'une flore particulières.

La rencontre d'un représentant de la Fondation Nature & Économie nous encouragea à poursuivre notre démarche en projetant de végétaliser les toits plats

de nos bâtiments, d'ensemencer des zones avec des semis de fleurs permettant d'économiser sur l'arrosage et sur les nombreuses tontes de gazon que nous pratiquions auparavant.

Les visiteurs sont toujours agréablement surpris de constater que dans un milieu pétrolier réputé sale, ils puissent rencontrer sur un tel site, au détour d'un tube ou d'une cuve, un petit coin de nature en liaison avec le Bois de la Grille, à proximité des rives du Rhône.

Pour terminer, nous installerons à l'extérieur du site des panneaux explicatifs pour les passants, d'autant plus que notre site se situe à mi-parcours du sentier didactique sur le thème du pétrole, de l'origine à son futur.

À présent, nous ne pouvons qu'encourager les autres sites proches de Sapro à développer la même politique voire,

pourquoi pas, développer une bande «verte» à travers le canton de Genève, le long du pipeline Sapro, puisque 70 % des terrains appartiennent à la Confédération, à l'État de Genève ou aux communes traversées.

On le voit, notre démarche n'est pas un aboutissement mais une vision pour l'avenir.

Jean-Pierre Passerat
Directeur de Sapro

www.sapro.ch



GIVAUDAN, LE PARFUM DES FLEURS NATURELLES

Le siège international de Givaudan SA se situe en rive droite du Rhône, sur une parcelle industrielle d'environ 22 hectares de la commune de Vernier. Plus de 700 employés y travaillent. Créée en 1895, cette entreprise est le leader mondial dans le domaine des parfums et l'industrie des saveurs.

Avec une stratégie axée sur le développement durable, Givaudan a pris très au sérieux la dimension environnementale et s'est investie dans la recherche de solutions équilibrées et pérennes. Cette philosophie l'a conduit, en 2001, à faire certifier ISO 14001 le site de Vernier. Givaudan est ainsi l'une des premières entreprises de l'industrie des parfums et des arômes à recevoir la certification ISO 14001 et à obtenir le certificat de la Fondation Nature & Économie, en 2008.

Les hirondelles apprécient

Le site séduit par la diversité et la qualité de ses milieux : des prairies fleuries, des haies d'espèces indigènes, des murs en pierres sèches, un vieux verger hautes tiges

composé d'anciennes variétés, des surfaces rudérales, des talus et des bosquets. Ces structures offrent nourriture et protection à de nombreux petits animaux. Les hirondelles ont d'ailleurs installé leurs nids sous les toits de certaines halles.

Situés à proximité de la roselière de Chèvres et du Rhône, ces aménagements naturels qui font partie d'un important corridor biologique pour le canton de Genève viennent encore renforcer la mosaïque de milieux présents le long des berges du Rhône. Le cours genevois du Rhône est protégé, dans son intégralité par la Convention Ramsar sur les zones humides, recensé par l'Inventaire fédéral des paysages (IFP) et par l'Ordonnance sur les réserves d'oiseaux d'eau et migrateurs (OROEM).

Surfaces proches de l'état naturel : - 66'350 m²

Une démarche dans laquelle tous sont gagnants

Le fait d'avoir été certifié par la Fondation & Économie est une carte de visite pour notre entreprise, dont le siège du groupe est à Vernier.

Cette démarche entre dans le cadre du développement durable, composante importante dans notre business, et qui ne cesse de progresser au sein de notre entreprise.

En général, une personne qui entre pour la première fois dans notre site de Vernier est très surprise de voir la quantité et la diversité d'espaces verts, la qualité et l'harmonie des plantations diverses, qu'il s'agisse des arbres, des arbustes ou des parties plus sauvages comme les haies et les petits bois.

Notre personnel apprécie ce cadre paysager et peut en profiter pleinement, car beaucoup d'entre nous prenons nos

repas sur le site, dans notre restaurant d'entreprise. Des aménagements de loisirs ont été mis en place, notamment des terrains de boules et un jeu d'échec qui agrémentent les moments de détente pendant les pauses.

Il a suffi de peu d'adaptations de notre programme d'entretien pour répondre aux critères permettant la certification. Ceci nous a permis de stabiliser les coûts tout en favorisant la nature.

Nous avons la chance de pouvoir observer de nombreux animaux comme les hirondelles, les pigeons ramiers, les canards, les écureuils, les lézards et d'autres encore, ce qui est très agréable sur un site industriel.

Jean-Louis Wirth
Chef du département des infrastructures
en charge du dossier

www.givaudan.com



Laurent Pichat
Chef du département Ingénierie
et Maintenance du site de Vernier



SCRASA, DEUX ÎLOTS DE NATURE BRUTTE

La Société de construction SCRASA a été créée en 1961. L'entreprise réalise 70 % de son chiffre d'affaires dans le génie civil et 30 % dans l'exploitation de gravières. Ce second domaine comprend l'extraction, le traitement, et le recyclage de matériaux, une niche en plein essor.

Le respect de l'environnement est l'une des valeurs de l'entreprise SCRASA. Ainsi, en 2007, elle obtient le certificat de la Fondation Nature et Économie pour les gravières de «Prés de Chien» (150 ares, commune d'Aire-la-Ville) et du «Champ du Puits» (120 ares, commune de Satigny).

Milieux de substitution

Les gravières et les carrières sont des sites particulièrement intéressants pour la faune et la flore des milieux pionniers. Une excavation change d'aspect chaque jour : la terre mère est repoussée, des parois de gravier sont mises à nu, des trous, des amas de pierres, des mares, des flaques d'eau, des remblais se forment provisoirement. Ces espaces artificiellement modifiés ressemblent aux paysages fluviaux alluvionnaires que l'exploitation intensive rend toujours plus rares.

Des habitats de substitution sont ainsi créés pour des espèces végétales et animales pionnières. Des plantes telles que le tussilage et l'osier rouge y colonisent des terrains secs au sous-sol pierreux et pauvre en éléments nutritifs. Les cuvettes humides et les mares abritent notamment des batraciens (le crapaud calamite ou le sonneur à ventre jaune, par exemple) qui y trouvent des conditions de vie très favorables.

Des biotopes relais

Quant aux hirondelles de rivage, elles ont la chance de creuser leur nid dans les parois abruptes des carrières. Les néophytes (plantes exotiques récemment introduites) invasives sont énergiquement combattues sur ces sites. Ces gravières constituent des biotopes relais dans le réseau de milieux pionniers des rives du Rhône et viennent renforcer la pénétrante verte du Rhône, corridor écologique de première importance pour le canton.

Surfaces proches de l'état naturel: - 27'000 m² (pour 2 sites)



Fort engagement du personnel

Pour notre entreprise, cette certification témoigne de notre engagement fort et de celui de notre personnel envers la préservation de la nature.

Au niveau social, cet engagement contribue à l'harmonisation de nos sites d'exploitation. C'est un véritable facteur de motivation et de cohésion pour notre personnel et un atout pour préserver nos relations avec le voisinage et les services concernés par nos activités.

Nous utilisons cette charte pour sensibiliser tous les intervenants de notre métier et pour nous assurer que les bonnes pratiques environnementales demeurent au cœur de nos actions.

L'intérêt principal de cette démarche est environnemental. En effet, elle renforce notre volonté de collaborer avec le milieu naturel et de ne pas le considérer comme une contrainte. Ainsi, notre activité

humaine et industrielle redonne des espaces à des espèces pionnières qui avaient disparu de nos campagnes.

D'autres espèces naturelles sont préservées, permettant une harmonisation du milieu naturel et contribuant à la biodiversité du canton.

Des entreprises, également certifiées comme SIG, ont notablement réduit leurs frais d'entretien en substituant de la prairie fleurie aux pelouses et gazons.

Nous n'en retirons pas de gains économiques dans notre activité, mais nous espérons que l'émergence et la reconnaissance de ce label nous permettent un positionnement différent des autres entreprises ou soit pris en considération lors des adjudications.

Christophe Arnaud
Responsable gravières et recyclage des matériaux

www.scrasa.ch



Jean-Marc Zuccalli
Responsable d'exploitation



BARDOGRAVES, LA DOUBLE VIE DU GRAVIER

Cette importante gravière et tuilerie occupe environ 21 hectares en milieu agricole, sur la commune de Bardonnex, à proximité de la frontière française.

Le directeur de Bardograves SA a insufflé son intérêt pour la flore et la faune à son équipe de machinistes, qui portent une attention particulière à la gestion des milieux naturels du site. Cette gestion a conduit la Fondation Nature & Économie à décerner son label de qualité à l'entreprise le 24 septembre 2008.

Des milieux pionniers précieux pour la biodiversité

Le site de Bardograves est particulièrement intéressant pour tout un cortège de plantes, d'insectes et d'oiseaux qui s'accommodent des milieux pionniers: talus graveleux, falaises de sables, zones temporairement inondables et plans d'eau.

Ainsi une importante population de sonneurs à ventre jaune (crapauds) s'est développée depuis la création de plusieurs mares temporaires. On y rencontre aussi le crapaud calamite, le criquet à ailes bleues et l'épilobe à fleurs de romarin, plante emblématique de ces milieux. Ces pionniers, conquérants de lieux apparemment inhospitaliers, y vivront tant que la végétation n'aura pas recouvert la gravière.

Ce sont précisément ces lieux arides et ces plans d'eau temporaires qui donnent toute sa valeur biologique à cette gravière.

Surfaces proches de l'état naturel: - 42'440 m²



Réconcilier la chenille avec la pelle à chenilles

L'idée de laisser s'installer plus de nature dans la gravière de Bardograves a jailli lors d'une assemblée générale de l'Association Suisse de l'industrie des Graviers et du Béton (ASGB). Michel Stadelmann, directeur de Bardograves et Beat Haller, responsable « nature et environnement » de l'ASGB ont convenu de se retrouver sur le site de Bardonnex.

Des visites de terrain et des discussions avec divers spécialistes de la nature ont finalement abouti à la décision suivante: - témoigner de la compatibilité entre la nature et l'économie dans le centre d'exploitation Bardograves. - favoriser cette concordance et la confirmer par le certificat de la Fondation Nature & Économie.

La démarche a commencé par une formation écologique de tous les collaborateurs de la société Bardograves

et par la suite, des étangs des petites structures pour lézards et amphibiens ont été aménagés. De plus, les néophytes envahissantes ont été éradiquées. Les milieux de vie de nombreuses espèces rares, animales ou végétales, ont été notablement améliorés.

La demande de certification a été soigneusement préparée, notamment par la définition d'objectifs à long terme concernant l'entretien. Cette démarche a abouti à la certification du site de Bardograves.

A présent, ces milieux écologiques devenus riches en espèces nombreuses et variées, sont entretenus soigneusement par les machinistes qui y ont été sensibilisés. La gravière est vivante et dynamique grâce aux actions qui régulièrement créent de nouveaux écosystèmes, alliant exploitation et écologie.

Beat Haller



Fabien Colas
Contremaître



SITES MILITAIRES, AU SERVICE DE LA NATURE

Certains sites militaires du canton de Genève font partie ou sont situés à proximité immédiate de milieux naturels d'importance nationale (zone alluviale du vallon de la Laire - place de tir des Raclerets; site protégé du Rhône genevois - terrains d'Epeisses) et abritent déjà de nombreuses espèces rares, alors que d'autres sont urbains (caserne des Vernets, arsenal cantonal situé rue École-de-Médecine) ou périurbains (stand de tir de Bernex, dépôts d'Aire-la-Ville et de Meyrin-Mategnin).

Conscientes des valeurs naturelles de leurs sites, la Confédération et la République et Canton de Genève se sont engagées dans la procédure NPA «Nature, Paysage, Armée». Celle-ci consiste à effectuer un diagnostic des valeurs naturelles existantes, à examiner ensuite les potentialités et les enjeux, puis à prendre les mesures permettant de préserver voire d'augmenter la biodiversité sans perturber l'exploitation militaire du site.

Pour chacun des sites composant la place d'armes de Genève, des mesures spécifiques en faveur de la nature ont été prises, tenant compte de leur localisation et des milieux naturels présents. Les mesures concernent autant l'entretien des surfaces que la création de nouveaux biotopes: réduction de la fréquence de fauche, abandon des engrais et des biocides, mise en lumière de surfaces favorables aux lichens, aux reptiles ou encore aux orchidées, voire création de refuges et d'habitats pour la microfaune.

Un réseau précieux

La démarche NPA a abouti à la remise du certificat Nature & Economie en 2009. Face à un nombre important et varié d'acteurs (Confédération, canton, privés, associations, etc.), l'information et l'intégration dès le départ dans le projet ont été particulièrement appréciées.

Relevons les bons contacts avec les spécialistes en charge de faire appliquer le concept et l'excellente collaboration avec tous les partenaires qui devaient effectuer des travaux, que ce soit au niveau des entreprises privées, des partenaires de la sécurité, des diverses associations et des services de la Confédération, de l'État de Genève, des apprentis ou encore des militaires.

Étant journellement en contact avec la nature, de nouvelles et nombreuses connaissances ont été acquises dans le domaine de la biodiversité et de la gestion de la nature.

Le village d'exercices pour les troupes de sauvetage situé à Epeisses (commune d'Avully), occupe une ancienne gravière de 17 hectares, au milieu de surfaces agricoles intensives.

Différents milieux naturels intéressants s'y sont développés depuis les années, notamment des prairies thermophiles, des haies et bosquets et des surfaces graveleuses. La vipère aspic, très rare en suisse, y trouve un de ses derniers refuges du canton.

La Place de tir des Raclerets (Chancy) est située dans le vallon de la Laire. Ce site s'inscrit dans un patrimoine naturel exceptionnel à l'échelle nationale et profite à de nombreuses espèces rares, dont le crapaud accoucheur, le lézard vert, la salamandre tachetée ou le papillon azuré des coronilles. Le climat méridional ainsi que la nature du substrat drainant des terrasses alluviales graveleuses du vallon de la Laire ont donné naissance à de nombreux milieux à la fois riches et protégés (pinède à molinie, prairies sèches, site de reproduction de batraciens, zone alluviale).

Les activités militaires sont soigneusement gérées sur l'ensemble des sites et un gros effort est également mené pour la canalisation du public dans le cadre du projet NPA. Ces mesures s'accompagnent d'une information des usagers afin de conserver des zones sans fréquentation, où la faune jouit d'une tranquillité exceptionnelle.

Dans la pratique, la réalisation des mesures, plus particulièrement dans le cadre de l'entretien, doit encore être peaufinée. Il s'agit notamment de mettre en adéquation le mode de réalisation des travaux avec les moyens à disposition. On citera comme exemple la différence entre le traitement du gazon et le traitement d'une prairie (fauchage - séchage - ramassage). Parfois, les moyens d'entretien appropriés ne sont pas encore disponibles (faucheuse adaptée).

Concernant la charge de travail, même si au niveau saisonnier une diminution du volume est constatée, annuellement cette charge demeure importante. Une attention particulière et continue doit être portée en matière d'information, afin de sensibiliser les utilisateurs au respect des sites concernés.

A l'instar de tout ce qui concerne la protection du cadre de vie et par conséquent de notre environnement,



les mesures prises sur les sites militaires du canton de Genève ont été accueillies d'une manière positive.

Urs Brunner (photo), responsable des sites cantonaux et Christophe Jutzet, responsable des sites fédéraux

<http://etat.geneve.ch/dt/militaire/accueil.html>

**Surfaces proches de l'état naturel:
- 459750 m² (pour 7 sites)**



CONVIVE, CULTIVER L'HARMONIE

Cette maison familiale située en plein quartier industriel de Thônex, au milieu de grands immeubles, abrite un logement avec un jardin de 600 m², un cabinet médical et un atelier de sculpture. Il est certifié depuis 2006.

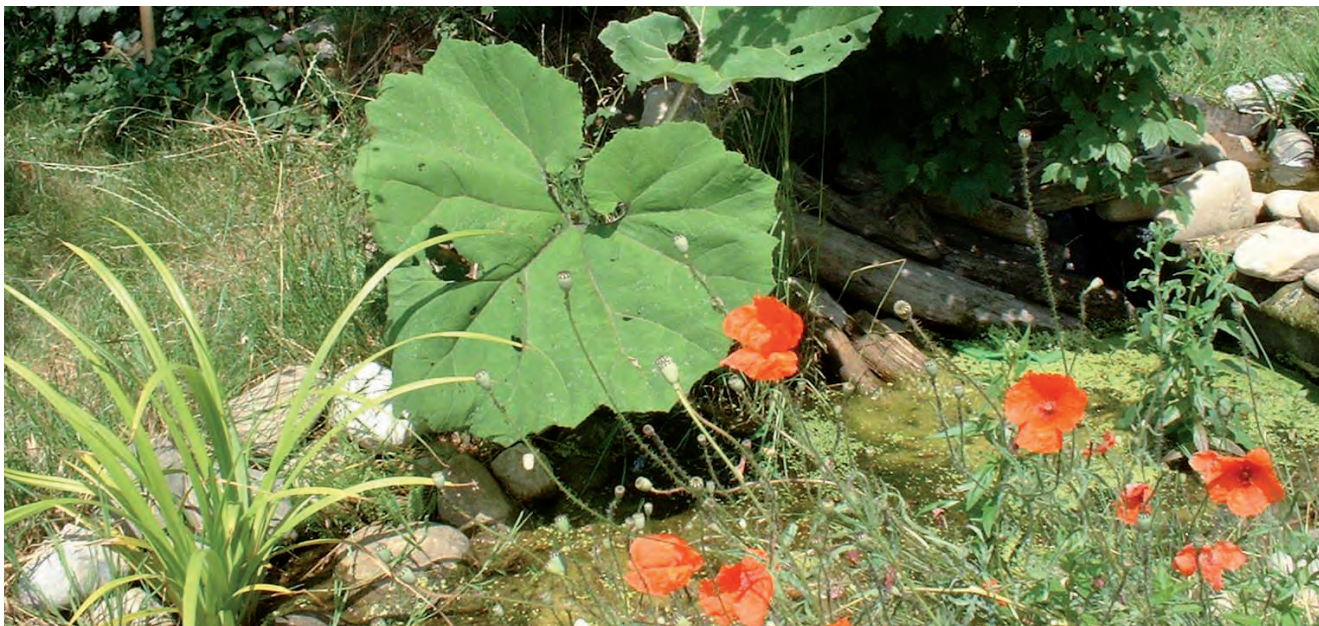
Sensibles aux enjeux écologiques actuels, les propriétaires ont entrepris divers travaux de transformation visant à améliorer le cadre de vie, à accroître la diversité biologique du jardin et à tirer profit des énergies renouvelables (installation de capteurs solaires et de panneaux photovoltaïques).

Conscients du rôle pédagogique de leurs aménagements et souhaitant sensibiliser le public à la protection de l'environnement, les propriétaires organisent des journées portes ouvertes: visites du jardin, observations de la faune aquatique (tritons, larves de libellules, etc.).

Une oasis en zone urbaine

Les aménagements du jardin comprennent une trentaine de mètres de murs en pierres sèches récupérées sur des chantiers voisins, deux biotopes humides construits à l'aide de baignoires enterrées, des toitures végétalisées, un bassin d'agrément, un ruisseau, une prairie fleurie riche en insectes et des milieux pionniers. Ces structures naturelles de qualité constituent des milieux de substitution pour la petite faune, en zone urbaine.

Surfaces proches de l'état naturel: - 815 m²



Un lieu pour expérimenter la nature avec tous ses sens

Ce jardin me procure du plaisir par sa variété dans les petits détails. Des perspectives ont été découvertes lors de chaque nouvel aménagement, elles permettent aux habitants, étudiants ou familiers, de trouver chacun un petit coin d'intimité. Je vois à tout moment le sourire des patients à qui mon mari fait visiter le jardin, l'installation solaire ou le système de gestion de l'eau de pluie.

Les adultes et enfants des cours de sculpture céramique sont ravis de sortir et travailler dehors par beau temps. Ils découvrent aussi la petite faune: escargots, tritons, HLM à bourdons, etc.

Dans ce lieu romantique, qui se renouvelle à chaque saison, toute une vie que l'on n'observe habituellement pas dans un milieu plus domestiqué, s'épanouit à son rythme sous nos yeux. La nature indigène nous procure un sentiment de confort

et d'intégration. L'imaginaire trouve un monde fertile dans un reflet, ou sous la surface de l'étang grouillant de vie.

Nous n'avons pas de fleurs tant spectaculaires qu'elles captent l'œil. Notre regard reste ainsi disponible pour des observations plus discrètes et de multiples surprises. La flore locale permet la création de bouquets inhabituels, mêlant herbes, branchages ou lierre, et empreints d'un charme quelques peu différent de celui des fleuristes.

Les petits déjeuners au bord du ruisseau, sous un arbre mort énigmatique, accompagnés de la ronde des lézards curieux, ont un grand succès. Les murs de pierres sèches se couvrent tantôt d'orpin, ou de ruine de Rome, tantôt de joubarbes rouges, vertes ou poilues.

Assis sur une pierre basse ou à même le sol devant le calme de l'étang, nous exerçons la souplesse de nos articulations!



J'ai l'impression que nous avons créé ici un lieu d'harmonie entre la nature sauvage libre et la nature apprivoisée, humanisée, où se déroulent nos deux professions et la vie de famille.

Ute Bauer
Propriétaire de la parcelle et céramiste

Photo ci-dessus: Ute Bauer et Guy Loutan

www.convive.org



LUDWIG MULLER, BIJOU DE JARDIN ***NATUREL***

La société «Ludwig Muller SA» est une entreprise active dans la création et la fabrication en bijouterie, joaillerie et horlogerie. Son siège social est situé sur la parcelle de la maison familiale de M. Ludwig Muller, fondateur et président de la société. Sise à Céligny GE, à proximité de la zone agricole, cette parcelle mesure environ 4500 m².

Sensible aux problèmes environnementaux et souhaitant améliorer le cadre de vie de sa société et de son lieu de vie, M. Ludwig Muller a aménagé son parc en respectant au mieux la nature.

Ce jardin, orné de vieux arbres fruitiers centenaires et aménagé avec des structures naturelles, recèle un intérêt paysager et naturel indéniable.

En effet, l'entretien extensif et l'aménagement naturel des surfaces de la parcelle (mur en pierres sèches, vieux arbres, haies indigènes bordées de prairies extensives, prairies, revêtements perméables) ont permis de créer des habitats favorables à la survie et à la reproduction de la faune sauvage: oiseaux, hérissons, papillons, lézards.

Cet ensemble de structures naturelles de qualité constitue des milieux de substitution pour la petite faune, à proximité de zones de villas trop souvent dénaturées par un entretien intensif (gazon anglais) et des aménagements artificiels (haies de thuyas, etc.).

Surfaces proches de l'état naturel: - 1758 m²

Respect des ressources de la nature

En tant que fils de paysan, le respect de la nature et la protection de celle-ci me furent enseignés par mes parents et sont devenus des principes incontournables de mes activités professionnelles et politiques. En tant qu'élu à la Constituante du canton de Genève, je suis un des fondateurs du cercle «Développement durable».

Nous avons une seule terre, une seule nature, la faune, la flore, même les métaux précieux et les pierres précieuses, que j'utilise dans le cadre de mes activités professionnelles, nous les devons à notre planète. Prenons soins de ce que nous avons hérité.

Le but de la société est d'utiliser de manière parcimonieuse les ressources naturelles. Ainsi, un aménagement naturel du site, comprenant un minimum d'interventions humaines et une gestion

extensive (sans traitement chimiques, engrais, etc.) me sont apparus essentiels pour atteindre ce but. Ce mode d'entretien m'a permis de réduire les coûts: moins d'essence utilisée pour la tondeuse, suppression des herbicides et des insecticides, ... et les heures passées à tondre.

Notre volonté est aussi d'apporter à nos collaborateurs, clients et visiteurs, un cadre et un environnement naturels et de qualité.

En demandant la certification de notre société par la Fondation Nature et Économie, nous obtenons une reconnaissance de notre engagement en faveur de la nature et espérons ainsi motiver d'autre entreprises.

Ludwig Muller,
Fondateur et président de l'entreprise

www.ludwigmuller.ch





AIGUES-VERTES, UN NOM PRÉDESTINÉ

La Fondation Aigues-Vertes est une institution à but non lucratif, reconnue d'utilité publique, dont le but est de contribuer à l'intégration sociale et économique de personnes présentant une déficience intellectuelle.

Elle gère un lieu de vie, sous forme d'un village sis dans la presqu'île de Loëx, sur le territoire de la commune de Bernex. L'ensemble du site, mis en droit de superficie par le canton, représente 24 hectares dont environ 5 accueillent 24 constructions d'habitation et de travail disséminées dans un milieu très végétal, qui accueille au quotidien 101 villageois encadrés par 165 collaborateurs.

Depuis 6 ans et par phases, l'ensemble des bâtiments de même que leurs aménagements extérieurs contigus sont en rénovation. Depuis sa création, il y a 50 ans, l'institution s'est toujours voulue proche et respectueuse de la nature. Parmi les ateliers, dans lesquels travaillent plus de cent résidents, figurent une ferme avec son cheptel de vaches, de chevaux, d'ânes, de cochons laineux et de poules, ainsi qu'une exploitation de cultures maraîchères. Leurs productions sont toutes labellisées bio et par conséquent l'ensemble du territoire Aigues-Vertes est sous haute surveillance.

Consécutives au réaménagement du village, qui désormais se chauffe au bois, fait appel au solaire et récolte l'eau de ses toits, de nouvelles plantations d'essences indigènes ont été réalisées, comprenant des massifs fleuris ou verdoyants, des haies, des vergers et des prairies fleuries entre les bâtiments.

Des essences indigènes et des fruitiers choisis parmi d'anciennes variétés

Ce village, entouré de prairies fleuries, de vergers hautes tiges d'anciennes variétés, d'étangs, de cultures et de forêts, est enlacé dans une boucle du Rhône, couloir biologique qui offre à la faune sauvage du canton un réseau de déplacements d'importance vitale. Ce site est fréquenté, entre autres, par les chevreuils, les sangliers, les migrateurs et les batraciens.

Surfaces proches de l'état naturel: - 18'288 m2

Aigues-Vertes, un nom prédestiné

A ses débuts, il y a de cela un demi-siècle, l'encadrement d'une poignée de personnes vivant avec une déficience intellectuelle à Aigues-Vertes se recrutait parmi des adeptes de l'anthroposophie, un courant de pensée et de spiritualité très proche de la nature. Cette «philosophie» occupait une place prépondérante et toutes les formes de cultures ou d'élevages se référaient aux principes de la biodynamique.

L'évolution du village, les besoins de la société et les contraintes financières, tout comme les progrès de la médecine et les nouveaux principes éducatifs, ont amené Aigues-Vertes à la laïcité, la transformant en une nouvelle institution, rapidement confrontée à de nouveaux défis.

Malgré certaines contraintes et différentes transformations, le village a maintenu et développé une gestion naturelle du site, préservant ce lieu unique autant pour

les personnes qui y résident, que pour celles qui y travaillent ou qui ne font que «passer», tels que visiteurs, promeneurs, coureurs, marcheurs ou cavaliers.

Les efforts nécessaires au maintien de cet environnement ne sont certes pas négligeables. Il a fallu instaurer une discipline et le respect des consignes fait l'objet d'une attention particulière. Les techniques d'entretien par le service de maintenance du village ou d'entreprises spécialisées doivent être adaptées et peuvent paraître moins rationnelles.

Le bannissement des engrais chimiques et pesticides peut quelquefois provoquer des déceptions en rapport avec le rendement des cultures ou l'aspect général peu «propre-en-ordre». D'un autre côté, les amoureux d'une nature riche et saine se sentent très vite remplis d'un bien être naturel. D'ailleurs, aucun «chiffre rouge - comptable» ne peut rivaliser avec un «chiffre vert - naturel»!



Le label de la Fondation Nature & Économie est la marque tangible de notre attachement et de notre contribution à une démarche empreinte de logique et de bon sens.

Jean-Claude Larpin
Adjoint de direction, chargé du secteur
site-équipement-sécurité

www.aigues-vertes.ch



ÉCOLE RUDOLF STEINER, “JARDINS” D’ENFANTS

Sur la commune de Confignon, l'École Rudolf Steiner de Genève est située en zone rurale, sur une surface de 6871 m², proche de terrains agricoles et de forêts où les enfants peuvent suivre des cours de botanique ou de jardinage et des sorties en forêts pour les plus petits.

Redécouvrir la nature

L'École Rudolf Steiner de Genève est née en 1976 avec la création d'un jardin d'enfants qui a ensuite permis l'ouverture de l'École en 1980. Elle accueille environ 300 élèves de tous les âges, tout enfant scolarisable de la classe enfantine jusqu'à la fin des douze classes, avec la possibilité de préparer le baccalauréat ou la maturité dans une école partenaire. Sa pédagogie s'inspire de l'Anthroposophie fondée par Rudolf Steiner et motive les enfants particulièrement au respect de la nature par des stages à la ferme, des cours de zoologie, de botanique ou encore de jardinage.

L'École, en tant qu'organisme autogéré par le corps enseignant et le Comité de l'Association en faveur de l'École, fait appel à l'engagement actif des parents qui participent à la vie de l'école et ont un rôle consultatif et de soutien. Ainsi, les parents se « retroussent les manches » notamment à l'occasion des journées de travaux pour l'entretien du bâtiment et des espaces extérieurs.

La nature et le vivant: matières premières pour l'enseignement

Le respect du vivant et des cycles naturels fait partie de la philosophie de Rudolf Steiner. L'agriculture biologique qui permet de régénérer la terre et interdit l'usage d'engrais, de pesticides ou d'herbicides de synthèse répond à ces objectifs.

Dès la réalisation et pendant les transformations successives du site, les architectes et constructeurs se sont basés sur des principes « naturels » concrétisés également dans les aménagements extérieurs.

La gestion de l'entretien a permis, en l'espace de 4 ans, de réaliser une économie, d'eau d'environ 40%. Ceci représente environ 1000 m³ d'eau économisée pour l'arrosage. Outre les économies, on constata l'apparition d'animaux tels que papillons, abeilles, vers luisants, etc.

Pourquoi avoir fait la demande de certification Nature & Économie ?

- Afin de démontrer qu'avec des gestes et des idées simples, comme par exemple le désherbage à la main, on peut supprimer des espèces indésirables de manière sélective, ceci sans avoir recours à des produits chimiques qui sont responsables de 25 % de la pollution des eaux de surface et dont l'utilisation nuit à de très nombreuses espèces.
- Afin de convaincre que l'on peut, au quotidien adopter des attitudes en faveur de la nature et la biodiversité.
- Afin de partager notre sensibilité à l'impact environnemental, social et économique de nos actions et le constat que nos espaces de vie doivent posséder des atouts naturels pour être véritablement « durables ».

Eric Perdrisat
Membre du Comité de l'école

www.ecolesteiner-geneve.ch

Expérimenter et mettre en pratique la philosophie de l'école

Cette école est entourée par un préau comprenant différents aménagements naturels, tels que surfaces rudérales, une prairie fleurie, une haie vive, des arbres fruitiers et des places de jeux en copeaux. Ces aménagements constituent des milieux de substitution pour la faune (oiseaux, insectes, petits mammifères) et la flore des milieux urbains.

L'environnement naturel de l'école permet de concrétiser la philosophie de l'école et contribue ainsi, à l'école tout comme à la maison, à la sensibilisation des enfants et de leurs parents à la protection de la nature.

Exemple: sur le terrain jouxtant l'école, les élèves préparent à deux une plate-bande où ils feront des semis et plantations de plantes annuelles, comestibles ou décoratives. Il s'agit de préparer le sol, d'entretenir les plantations, puis de récolter.

Petit à petit, ceux-ci découvrent les plantes vivaces au-delà de leur plate-bande, les arbustes à petits fruits, les plantes aromatiques, mellifères et les fleurs à couper.

Surfaces proches de l'état naturel: - 3655 m²





ECOGIA,

ECRIN DE NATURE

POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE

Limitrophe du canton de Vaud et de la France, à 7 km de Genève, Versoix jouit d'une situation géographique stratégique favorisant les échanges économiques autant qu'un certain art de vivre. En 2008, Versoix a été certifiée «Cité de l'énergie» démontrant ainsi clairement sa volonté de favoriser entre autre l'environnement. La certification du domaine d'Ecogia en juin 2009 s'inscrit finalement dans la continuité de la politique versoisienne dans le domaine du développement durable.

Un cadre accueillant pour des institutions prestigieuses

Le domaine d'Ecogia, situé en zone agricole, sur une parcelle de 26 hectares, est propriété de la commune de Versoix depuis 1993. Le domaine est en grande partie affecté à des institutions ou activités d'intérêt public. Il offre ainsi un cadre exceptionnel à des institutions prestigieuses, notamment le centre de formation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), l'Université de Genève avec l'ISDC *Data Centre for Astrophysics* (Centre de données pour la recherche en astrophysique) et l'Institut de la Corolle (communauté de l'Arche - foyer et ateliers pour personnes souffrant d'un handicap mental). La plupart des bâtiments actuels du domaine d'Ecogia ont été édifiés au XVIII^e siècle et comprennent une maison de maître, ses dépendances, une chapelle et une ferme. Mais ce site était déjà occupé par une villa romaine dont on voit encore la trace

d'une source et d'un aqueduc. Au-delà des jardins de la maison de maître, des vergers assurent la transition avec les champs cultivés. Ainsi, de par sa localisation et la richesse de son histoire, le site d'Ecogia peut être considéré comme un joyau tant sur le plan du patrimoine que sur celui du paysage.

Au milieu d'un paysage rural de qualité

Le domaine d'Ecogia est un objet d'importance pour le réseau agro-écologique COLVER. Le projet COLVER concerne 29 exploitations agricoles réparties de part et d'autre du vallon de la Versoix, essentiellement sur les communes de Collex-Bossy et de Versoix. Il a pour objectif de sauvegarder ou recréer des milieux favorables à la diversité de la flore et de la faune en milieu agricole. Sur le site d'Ecogia, ces milieux de qualité se traduisent par des prairies fleuries, un verger d'anciennes variétés de fruitiers hautes tiges, un verger de hutins, la source aménagée du Nant de Braille et son bassin, ainsi que les forêts et cordons boisés. Ces milieux naturels apportent une richesse et une variété d'espèces qui contribuent au caractère exceptionnel du lieu.

Surfaces proches de l'état naturel: - 55'070 m²

Entretien autant que nécessaire, mais aussi peu que possible ...

Depuis 2006, suite à la reprise des travaux d'entretien d'Ecogia par le service des espaces verts et grâce à la volonté d'allier protection de la nature et gestion des espaces verts, la ville de Versoix pratique l'entretien différencié, une des conditions requises pour l'obtention de la certification de la Fondation Nature & Économie. Souhaitant faire connaître auprès des citoyens notre politique de promotion de la biodiversité dans les espaces verts de notre belle commune et en particulier du Domaine d'Ecogia, nous nous sommes donc orientés vers le label N & É.

Sur le terrain, ce mode de gestion se traduit par une utilisation d'auxiliaires et de fumures naturelles, une valorisation des déchets de bois, de terre et de tonte sous forme de compost que nous utilisons pour notre propre centre de production de plantes, des rotations culturales, un choix de végétaux indigènes adaptés au

lieu, une réduction des surfaces de tonte et la suppression des engrais et herbicides. Comme diraient mes collègues vaudois: «Entretien autant que nécessaire mais aussi peu que possible».

Un soin particulier à notamment été donné à la source d'Ecogia, afin de la valoriser et d'en faire un lieu paisible où le contact avec la nature est très fort. Ce lieu pittoresque inspire les peintres ou les photographes, mais aussi les amoureux de passage qui peuvent par moments observer la faune locale.

Ce changement de gestion des espaces verts de la commune a motivé les gestionnaires à suivre des cours de formation continue, créant une dynamique de groupe et renforçant l'esprit d'équipe.

L'aménagement d'un Eco-jardin: «Ecogiardino» et de structures naturelles ont permis de sensibiliser le public et les acteurs locaux à la protection de la nature.



Toutefois, le plus dur pour nous jardiniers-paysagistes de ville, à l'école du «propre en ordre», c'est d'adapter notre mode de travail (formation professionnelle et outillage) à cette nouvelle gestion extensive.

Serge Bertoli
Chef des Espaces Verts de la commune de Versoix

www.versoix.ch - www.ecogia.org - www.isdc.unige.ch - www.arche-corolle.ch



CERN, LA TÊTE DANS LES ÉTOILES, ET LES PIEDS SUR TERRE

Fondé en 1954, le CERN (Centre européen pour la recherche nucléaire) est l'un des plus grands et des plus prestigieux laboratoires scientifiques du monde.

Le premier site transfrontalier certifié!

Outre son site principal qui compte 2200 collaborateurs et s'étend sur 80 hectares à Meyrin (à cheval sur les communes de Meyrin et St-Genis), les installations du CERN occupent plusieurs autres sites, principalement en France dans le Pays de Gex. Le CERN a été l'une des premières organisations à l'échelle européenne et compte aujourd'hui vingt États membres. La physique fondamentale, la découverte des constituants et des lois de l'Univers sont ses principaux thèmes de recherche.

Du Big Bang à l'explosion florale!

L'environnement tient toutefois une place importante dans ses projets d'aménagements. Ainsi, le 9 juin 2009, la Fondation Nature & Économie a décerné son label environnemental au CERN, pour les aménagements de son site de Meyrin. Depuis, le CERN poursuit ses projets en matière d'environnement. Par exemple, un nouveau bâtiment sera doté d'une toiture végétalisée et une campagne de replantation d'arbres indigènes sur le site est programmée pour l'année 2010.

Les installations de recherche du CERN à Meyrin sont entourées d'espaces verts occupant 38 % du site. Ces espaces comptent en particulier des talus et des prairies fleuries naturelles, où des espèces végétales rares se sont développées au fil des années. Entre 1000 et 3000 plants d'orchidées, appartenant à 19 espèces, fleurissent ainsi chaque année sur ces zones. En particulier, plusieurs centaines de plants d'*Ophrys apifera*, l'orchidée abeille, une espèce d'orchidée rare et protégée.

Les prairies maigres sont d'une grande richesse biologique. Plus de 65 espèces de plantes à fleurs, dont certaines très rares et menacées, prospèrent dans une prairie maigre sèche (en comparaison d'à peine 30 espèces souvent communes, dans une prairie dite grasse).

La prairie maigre se développe sur un sol pauvre en substances nutritives. Du fait de l'urbanisation et de l'apport régulier d'engrais, les prairies maigres sont devenues rares dans nos régions et 70 % des plantes qui en dépendent sont menacées de disparition. Le CERN privilégie un entretien extensif de ces surfaces (fauche tardive, suppression des engrais et des pesticides) afin de donner une chance à cette flore et à la faune qui en dépend, en quête de milieux de substitution.

Surfaces proches de l'état naturel: - 137'413 m²

La tête dans les étoiles et les pieds sur terre!

Le label de la Fondation Nature & Économie représente pour le CERN l'opportunité de faire reconnaître le travail particulier réalisé depuis presque deux décennies sur nos sites pour favoriser le développement de prairies fleuries.

Nos espaces verts se distinguent également par leurs pâturages à moutons. L'utilisation des moutons a d'abord répondu à un souci économique, afin de réduire les coûts d'entretien de ces espaces. Mais la présence de ces ovidés est également très appréciée des collaborateurs du laboratoire, agrémentant leur cadre de travail.

De plus, l'aménagement d'un certain nombre d'espaces verts de détente contribue au côté attrayant du site. Le label de la Fondation Nature & Économie est donc l'occasion de montrer au grand public que l'on peut concilier des installations de recherche en physique fondamentale avec un environnement non seulement préservé, mais exceptionnel du point de vue de sa flore.

C'est également l'occasion de montrer aux collaborateurs du Laboratoire que leur employeur attache de l'importance à la mise en valeur des aspects environnementaux du site.

Paul Pepinster
Responsable de la maintenance des infrastructures

www.cern.ch



Photo de gauche: Yves Chevret
Responsable de l'entretien des espaces verts



ONU, RESPONSABILITÉ NATURELLE

L'Office des Nations Unies à Genève (ou Palais des Nations), situé dans le magnifique domaine de l'Ariana (46 hectares) au cœur du quartier des organisations internationales, est le bureau des Nations Unies le plus important après le siège de New York. C'est un centre de conférences internationales des plus actifs au monde.

De nombreux organismes actifs dans les domaines de la promotion du respect des droits de l'homme, de l'assistance humanitaire, du désarmement, de l'économie, du développement, de la science et des technologies y siègent. Plus de 25'000 délégués s'y réunissent chaque année pour négocier ou pour aborder des thèmes aussi cruciaux que la paix dans le monde. 2010 a par ailleurs été déclaré Année internationale de la biodiversité par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Une vitrine naturelle grâce un entretien extensif

Le Palais des Nations est entouré d'espaces verts au potentiel remarquable. Ils occupent 57% du site et comportent des haies indigènes, des surfaces arborisées et des prairies fleuries. Le patrimoine arboré du site est également extrêmement riche, tant par la présence d'arbres séculaires que par la diversité en essences propre à un grand domaine historique.

L'ONU privilégie un entretien extensif de ces surfaces (fauche tardive, suppression des engrais et des pesticides), afin d'offrir un milieu de substitution: une chance pour la flore et la faune qui en dépendent.

Les graines des plantes peuvent demeurer longtemps enfouies dans les sols et attendre patiemment qu'un jour les conditions redeviennent éventuellement propices. Un changement au niveau de l'entretien, des travaux de terrassement ou d'excavation comme ceux menés dans le parc de l'ONU peuvent bouleverser le terrain. C'est alors que des plantes pionnières refont surface là où on ne les attendait plus, et avec elles une cohorte d'insectes ailés et butineurs. Parmi ces pionnières, la très rare mignonette (*Reseda phyteuma*), le réséda des teinturiers, l'épiaire annuelle et la molène blattaire, des fleurs sauvages présentes à Genève mais menacées au niveau Suisse, ont subsisté ou sont réapparues dans les prairies les plus maigres du site.

Si ces plantes peuvent paraître insignifiantes au profane, leur intérêt pour la biodiversité est indéniable. Leur redécouverte dans le parc même de l'ONU, n'est-elle pas un beau symbole à la veille de l'année internationale de la biodiversité 2010?

Surfaces proches de l'état naturel: - 267'206 m²

Sensibilisation à la biodiversité

Le Secrétaire général des Nations Unies et le Directeur Général de l'Office des Nations Unies à Genève veulent montrer l'exemple en s'engageant sur la voie de la neutralité climatique des Nations Unies.

L'obtention du label de la Fondation Nature & Économie, pour le site du Palais des Nations, s'inscrit dans cette démarche.

L'ONUG souhaite montrer aux autorités locales, à la population genevoise, à ses fonctionnaires ainsi qu'aux autres organisations présentes à Genève, qu'elle met en application de manière active sa stratégie pour la promotion du développement durable.

La richesse naturelle du parc du Palais des Nations avec ses arbres centenaires et sa grande biodiversité nous a naturellement amenés à entreprendre un effort supplémentaire pour l'obtention de ce label. Grâce à l'introduction de

la gestion différenciée sur les 46 hectares du parc, plus de 68'000 m² sont maintenus en prairie fleurie, permettant aux promeneurs de profiter d'un espace riche en espèces différentes et regorgeant de fleurs de toutes les couleurs.

Cette sensibilisation des fonctionnaires à l'aménagement des extérieurs en espace proche de l'état naturel les incitera à appliquer ces principes dans leur vie privée et augmentera ainsi encore la diversité biologique des espaces verts.

Pour l'ONUG, l'obtention du label de la Fondation Nature & Économie n'est pas la fin d'un processus mais la démonstration d'une volonté passée et à venir de mettre en valeur la biodiversité de son magnifique parc dont nous reconnaissons l'immense richesse.

Anatoli Kondrachov
Chef des Services centraux d'appui

www.onug.ch



Eric Luscher
Chef sous-groupe Parc et Jardin



MANDAT INTERNATIONAL, RELAIS ENVIRONNEMENTAL

Le Centre d'Accueil pour les Délégations et Organisations Non Gouvernementales est situé à Valavran, sur la commune de Bellevue, dans l'ancienne demeure du Professeur William Rappard. La maison est gérée par Mandat International.

Mandat International est une fondation qui a pour but de promouvoir la coopération internationale et d'accueillir, d'informer et d'assister les 200'000 délégués qui participent chaque année à des conférences internationales à Genève. Les statuts de la fondation prévoient explicitement la promotion du développement durable. Mandat International est également membre du Geneva Environment Network et ses nombreuses activités, y compris des sites d'information sur Internet, touchent souvent aux questions environnementales.

Le bâtiment est entouré d'une mosaïque de prairies, de vergers hautes tiges et de surfaces boisées. Il jouit d'un environnement propice à l'établissement de la faune et de la flore indigènes, ce qui en fait un lieu favorable pour la biodiversité.

Un verger à hautes tiges de variétés anciennes, précieux pour la diversité génétique et la préservation du patrimoine paysager

La plantation d'un verger hautes tiges d'anciennes variétés par Mandat International contribue non seulement à la conservation de la diversité génétique, mais également à la protection de la nature et d'un paysage devenu très rare en Suisse et à Genève en particulier. En effet, les vergers à hautes tiges sont généralement riches en cavités et en ressources alimentaires pour les oiseaux. Un grand nombre d'espèces, comme le rouge queue à front blanc, le pic vert, le pic épeichette, le torcol fourmilier, la chouette chevêche y nichent ou les fréquentent pour se nourrir.

Surfaces proches de l'état naturel: - 3223 m²

Essaimer des pratiques respectueuses de l'environnement

En 1997, avec l'aide de volontaires, nous avons rénové et transformé une ancienne maison à Bellevue en centre d'accueil, pour soutenir et héberger les délégués venant de pays en développement et disposant de moyens limités.

Étant donné le caractère naturel du site, nous avons, dès la première année, proposé à Pro Specie Rara de planter un verger de variétés anciennes sur le terrain mis à notre disposition. Nous avons également intégré dès le début des mesures d'économie d'énergie, de tri et de recyclage des déchets.

La certification de la Fondation Nature & Économie est l'occasion de valider ces efforts pour mettre en valeur l'environnement naturel que nous occupons. Cela est d'autant plus important que les délégués que nous accueillons peuvent contribuer à diffuser à travers

le monde des pratiques respectueuses de l'environnement. En outre, ces derniers apprécient aussi de pouvoir loger et travailler dans un cadre de vie sain et naturel.

Le label nous a également donné l'occasion de faire le point sur ce qui a été fait et ce qui peut encore être fait. Ainsi, nous réfléchissons à divers aménagements complémentaires pouvant favoriser le développement de la biodiversité autour de notre bâtiment, avec, notamment, l'installation prochaine de nichoirs à chauves-souris.

En d'autres termes, ce label n'est pas une fin en soi, mais un outil utile pour faire évoluer nos pratiques et atténuer notre impact environnemental.

Sébastien Ziegler
Président de Mandat International

www.mandint.org/fr



Fabio Silveira Camardo
Responsable de l'intendance



JACQUET, 100 ANS DE PAYSAGISME

Cette entreprise familiale genevoise est active depuis plus de 100 ans dans les différents domaines du paysagisme. Occupant actuellement environ 180 collaborateurs/trices, elle a fait dès ses débuts office de pionnier dans sa branche. A son actif, par exemple la réalisation du premier court de tennis en Suisse en 1910! Dès 1985, elle réalise les premières toitures végétalisées dans le canton de Genève. Elle lance ensuite les baignades naturelles à partir de 1992 et elle développe une station de compostage depuis 1995.

L'entreprise Jacquet SA est particulièrement attachée à la qualité et au respect de l'environnement. Cette philosophie l'a ainsi conduite à faire certifier ISO 14001 sa station de compostage. Et, en 2006, elle est l'une des toutes premières entreprises genevoises à obtenir le certificat de la Fondation Nature & Économie, pour ses pépinières à Satigny.

Une pépinière "naturelle"

Mais qu'est ce que des pépinières cultivant aussi de nombreux arbres exotiques ont à voir avec les critères de qualités de la Fondation Nature & Économie? Il ne faut évidemment pas confondre production et gestion du site! Grâce à la vision de ses responsables, la pépinière est en effet gérée de manière naturelle depuis 1985,

sans recours aux traitements et engrais chimiques et en utilisant pour l'arrosage l'eau des bassins de récupération des eaux de pluie, aménagés de manière naturelle. En renonçant aux traitements et aux engrais chimiques, l'entreprise a d'ailleurs constaté une meilleure résistance des plantes en pépinière et chez les clients.

Différents cheminements à l'intérieur du site sont en gravier, des tas de pierres et des bandes herbeuses extensives profitent à la petite faune indigène, alors que les bassins pour l'arrosage sont peuplés de batraciens. La qualité du site est particulièrement élevée pour l'avifaune puisqu'une étude a montré la présence de 53 espèces d'oiseaux dans le secteur considéré. On y a observé par exemple aussi bien le Martin-pêcheur que le Pipit des arbres ou le Rossignol. La pépinière cultive par ailleurs de nombreuses essences d'arbres et arbustes indigènes, utilisés pour réaliser des aménagements naturels.

Le respect de l'environnement étant devenu incontournable ces dernières années, nul doute que l'expérience de Jacquet SA dans ce domaine va lui permettre de poursuivre son développement dans cette voie.

Surfaces proches de l'état naturel: 86'750 m²

Notre pépinière est écologique depuis 1985

Après la décision de supprimer les pesticides, engrais et autres produits chimiques, nous avons créé deux grands bassins de récupération d'eaux de pluie, qui sont aujourd'hui également devenus des étangs abritant une faune diversifiée. Nous avons aussi installé des poules qui picorent certaines larves d'insectes nuisibles pour nos plantes.

Grâce à ces démarches responsables, nos pépinières abritent une faune particulièrement diversifiée et nous constatons que depuis trois décennies, nos plantes sont de plus en plus résistantes.

Pour marquer nos 30 ans de succès de gestion durable, nous avons décidé de labelliser notre pépinière. La Fondation Nature & Économie nous est apparue alors comme une évidence. La collaboration complémentaire entre

l'Office fédéral de l'environnement et des acteurs d'associations privées lui confère une position forte.

Nous avons également été sensibles à l'aspect global du label, qui prend en compte les paramètres essentiels de la gestion d'un site: traitements, types de revêtement, traitement des zones humides, présence d'espèces végétales et animales, méthodes d'entretien, etc.

Il nous a semblé s'apparenter davantage à une philosophie de vie qu'à un label purement économique.

De plus, nous avons fortement apprécié le caractère dynamique et constructif des responsables de ce label, qui par leurs conseils, nous permettent de construire un futur toujours plus vert.

**Aude Jacquet Patry,
Directrice**

www.jacquet.ch



15